

Montréal, vendredi 28 septembre 2018

M. Christian Savard  
Directeur général  
Vivre en ville

Bonjour,

La présente fait suite à la demande que vous nous avez fait parvenir dans le cadre de l'actuelle campagne électorale et concernant les enjeux qui touchent de près votre organisation.

Il nous fait plaisir de vous transmettre notre réponse qui, nous l'espérons, sera à votre convenance.

**1. Adopter une Politique nationale d'aménagement du territoire;**

Nous sommes ouverts à discuter d'une politique en aménagement du territoire afin d'améliorer le développement de nos municipalités. À cette fin, nous consulterons les acteurs locaux afin d'envisager les différentes possibilités.

**2. Réformer la fiscalité municipale et les incitatifs économiques pour endiguer l'étalement urbain;**

En terminant, si nous sommes appelés à former le prochain gouvernement, nous nous engageons à négocier, dans le cadre du renouvellement du pacte fiscal, avec les municipalités pour leur permettre d'avoir un financement stable et prévisible. Lors de ces discussions, nous aborderons le transfert d'un point de TVQ aux municipalités et les modalités de ce transfert.

### **3. Créer un fonds en aménagement et urbanisme durable pour stimuler l'innovation et mieux soutenir financièrement les municipalités.**

Les régions doivent posséder une autonomie accrue et des leviers économiques nécessaires pour assurer leur prospérité. Afin de s'assurer de tenir compte des spécificités, la CAQ s'engage à décentraliser vers les régions les pouvoirs, les ressources et l'appui économique du gouvernement du Québec.

Nous avons aussi annoncé dans plusieurs grandes villes, la création de fonds spécifiques dédiés à la décontamination des terrains. Cette mesure de soutien financier aux municipalités permettra de redynamiser l'aménagement urbain.

Veillez agréer l'expression de nos considérations distinguées,

L'Équipe de la Coalition Avenir Québec